

Lors de la réunion du Comité Directeur de l'UFNASE en janvier 2010, les associations de riverains ont défini un plan de travail guidé par les priorités que nous imposent l'actualité et par des menaces sur nos acquis qui restent toujours présentes.

- Préparation de la prochaine Charte de l'Environnement, l'actuelle venant à échéance fin 2010. Notre souci est de maintenir dans la nouvelle charte le respect du protocole d'accord sur les vols de nuit.
- Suite à nos craintes liées à la future privatisation de l'aéroport par la création prochaine d'une Société d'Exploitation Aéroportuaire (SEA), nous avons prévu de rencontrer le Préfet, le Président de la CCI et le Directeur de l'Aviation civile.
- Le nouveau directeur de l'aéroport sera installé aux environs du 15 mars. Nous avons prévu de le rencontrer dès qu'il aura pris ses fonctions.
- En 2010 nous voulons développer nos liens avec les associations des autres grands aéroports afin de mieux échanger nos informations réciproques.
- Nous allons interpeller toutes les têtes de liste aux élections régionales. Notre objectif est d'obtenir leur adhésion au maintien d'une piste à 2400m et au maintien du Protocole d'accord sur les vols de nuit.

Fin 2009 l'UFNASE compte près de neuf cents adhérents à travers douze associations. Nous vous remercions de votre fidélité et espérons votre confiance pour 2010.

Résultats du trafic de l'année 2009		
	Baden-Baden	Strasbourg-Entzheim
passagers	1 101 733	1 113 776
mouvements	43 487	37 070
Egalité quasi parfaite pour le nombre de passagers. Avantage de Baden pour le nombre de mouvements		

Francis Rohmer
Pdt. de l'UFNASE



UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM

*Association agréée dans les domaines de la protection de la nature,
de l'environnement et du cadre de vie*

BP 155 67834 TANNERIES CEDEX - Ufnase@aol.com

Lettre aux adhérents

Mars 2010

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le trafic de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim a continué à baisser en 2009 : 1,1 million de passagers en 2009, 1,4 million en 2008. Paradoxalement, à l'été 2009, la CUS a attribué à l'aéroport une subvention de 1,53 million d'€ et le Conseil général 1,256 500 million d'€.

Comme nous l'avons fait par le passé, et pour répondre aux préoccupations de certains adhérents, l'UFNASE a interpellé le Président de la CUS afin d'obtenir des éclaircissements sur la destination précise de ces fonds publics.

Nous avons jugé important que nos adhérents aient connaissance de cet échange de courrier que vous trouverez ci-après.

Malgré le calme apparent qui règne actuellement à l'aéroport, l'UFNASE poursuit sa réflexion et ses activités pour préserver les riverains des risques qui néanmoins demeurent. Vous trouverez en page finale les points essentiels que nous entendons traiter en 2010.



**UNION FEDERALE CONTRE LES NUISANCES DE
L'AEROPORT DE STRASBOURG-ENTZHEIM**

Association agréée dans les domaines de la protection de la nature et de l'environnement et du cadre de vie
BP 155- 67834 TANNERIES CEDEX - Ufnase@aol.com

Entzheim, le 2 octobre 2009

Francis ROHMER
Président
☎ Pers. 03 88 68 89 75
☎ Port. 06 20 27 75 99

Monsieur Jacques BIGOT
Président de la
Communauté Urbaine de Strasbourg
1, Parc de l'Etoile
67076 - STRASBOURG CEDEX

Monsieur le Président,

Au mois de juin dernier, la Communauté Urbaine de Strasbourg a attribué à l'aéroport une subvention de 1,53 Million d'Euros. Cette subvention serait assortie d'un contrat d'objectifs étalé sur trois ans.

Certes, notre association n'ignore pas la situation de précarité qui est actuellement celle de l'aéroport ; précarité due en l'état actuel des choses à l'impact de la crise économique sur le transport aérien et bien entendu au TGV.

Mais aucune information n'a été diffusée dans la presse sur l'utilisation qui sera faite à l'aéroport de cet argent public versé par les collectivités territoriales.

S'agit-il de développer ou de moderniser des infrastructures qui à l'heure actuelle répondent largement aux besoins de transport aérien ?

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous communiquer à quelles fins cette subvention doit être utilisée. La Communauté Urbaine a-t-elle fixé à la CCI des choix précis dans l'utilisation de la subvention ?

De même nous souhaiterions avoir connaissance du contrat d'objectifs associé au versement de la subvention. Pourriez-vous avoir l'obligeance de nous en adresser un exemplaire ? Selon la presse, ce contrat contiendrait un chapitre intitulé « programme d'investissements ayant un impact direct sur le développement du trafic aérien ». Doit-on imaginer qu'il pourrait s'agir de l'allongement de la piste ? Sinon, à quelles réalisations ce chapitre fait-il référence ?

Conscients que dans la situation actuelle notre demande puisse vous embarrasser, nous espérons cependant que vous comprendrez notre besoin d'informations sur l'évolution de l'aéroport et sur l'utilisation de l'argent public.

En vous remerciant par avance pour les réponses que vous pourrez nous apporter, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président de UFNASE

Monsieur le Président,

Par lettre du 2 octobre 2009, vous interrogez la CUS sur son soutien de 1.53 M€ sur trois ans, accordé à l'aéroport de Strasbourg par délibération du 10 juillet 2009.

Cette participation s'inscrit dans le cadre d'un contrat d'objectifs pour la période 2009 - 2011, également cosigné par le Conseil régional d'Alsace, le Conseil général du Bas-Rhin et la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin, permettant de maintenir l'activité de l'aéroport face à un environnement concurrentiel et une perte de trafic qui fragilisent sa situation financière.

Ce contrat d'objectifs prévoit un plan d'actions en quatre points mis en œuvre par la CCI :

- réduire les coûts de fonctionnement de l'aéroport par un plan d'économies ambitieux,
- développer une prospection commerciale qui permette d'attirer de nouveaux opérateurs,
- sélectionner des OSP plus qualitatives et moins nombreuses,
- cibler un programme d'investissements ayant un impact direct sur le développement du trafic aérien (le total des ces investissements se monte à 4.055 M€ sur 3 ans dont 25 % pour la CUS, soit 1 013 750 €).

Le programme d'investissements ne concerne en aucun cas un allongement de la piste. Il prévoit des opérations techniques qui permettent de disposer d'outils modernes d'exploitation de la plateforme :

- fiabilisation du réseau électrique et balisage : pour répondre à l'évolution de la réglementation de l'aviation civile,
- achat d'un camion de pompiers : renouvellement normal du parc véhicule,
- travaux divers dans l'aérogare : réorganisation des postes d'inspection filtrage ; déplacement et rénovation des banques d'accueil des passagers ; création d'un salon « Etoile » pour l'accueil des parlementaires européens ; rénovation complète technique et esthétique des sanitaires dans toute l'aérogare,
- gestion technique centralisée : pour réaliser des économies d'énergie.

La CUS soutient ainsi la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin dans l'accompagnement des actions de développement de la plateforme aéroportuaire et de l'offre aérienne, tout en restant très attentive à l'équilibre entre l'activité économique et son impact sur l'environnement et les riverains.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jacques BIGOT